

Canadian Postmasters
and
Assistants Association



l'Association canadienne
des maîtres
de poste et adjoints

Section du Québec

L'ACcoMPAgnateur

No 83

ÉTÉ 2023

**Rendez-vous à ne pas manquer, votre congrès au Riôtel Matane du 26 au 28
avril 2024!**



Planifiez venir à votre rencontre, pour notre plus grand plaisir!

Poste-publication 40007758

RAPPORT ANNUEL DU PRÉSIDENT

Bonjour à vous tous,

L'année 2022 a encore commencé sous les effets de la Covid. Nous avons donc eu plusieurs rencontres virtuelles avec l'employeur. Vers le mois de juin, nous sommes revenus avec plus de normalité. D'ailleurs, les entrevues pour les concours de maître de poste sont revenues en présentiel au début juillet, pour notre grand plaisir, puisqu'en virtuel, la convention collective n'était pas respectée, les membres devant avoir accès aux questions de l'entrevue s'ils le désirent. C'était un ajout à la dernière convention collective qui avait débuté le 1^{er} janvier 2020, mais qui était passé un peu inaperçu en raison du confinement et des mesures sanitaires qui avaient débuté en mars 2020.

D'ailleurs, n'hésitez pas à demander la feuille de questions et à réclamer par écrit une post-entrevue. Celle-ci doit être normalement réalisée en personne, maximum deux semaines après le dévoilement des résultats de l'entrevue.

Relations de travail

Nous avons déposé 19 griefs en 2022, sur divers sujets. Les FFRS, toujours dans la hâte de finir leur journée, effectuaient le tri du courrier et des colis, ce qui fait partie des tâches de l'ACMPA et qui est strictement interdit. Justement, vous devez être vigilants de ce côté, car cela enlève des heures aux employés ACMPA. Si votre bureau nécessite un ajout d'heures, il sera très difficile à ce moment-là de justifier la demande auprès de l'employeur.

Il y a eu quelques griefs également sur le fait que l'employeur continuait de faire des entrevues de concours par Teams après la date de reprise des entrevues en présentiel. Nous avons aussi déposé des griefs sur des cas personnels qu'ont vécus nos membres et aussi à l'effet que la Société n'accordait pas de temps à l'horaire pour fermer et ouvrir le bureau, et ce, dans un bureau semi-urbain (article 20.17). Nous avons obtenu gain de cause dans la majorité de nos griefs.

Tâches déléguées aux SSR et aux maîtres de poste

Nous avons remarqué en 2022 que certains chefs de zone délèguent beaucoup trop de tâches aux SSR et aux maîtres de poste, surtout du travail qui relève normalement de la gestion. Nous savons tous que nos SSR et nos maîtres de poste sont très dévoués, mais il y a une limite à ne pas franchir. Les chefs se plaignent d'être toujours débordés. Je comprends, mais ce « fardeau » n'est pas la responsabilité de l'ACMPA. Je vous cite en exemple que tout ce qui a trait à la gestion des FFRS et au remplacement de ceux-ci, les ERSA, les appels pour les remplacements et pour remplir les bons de congés et tous les rapports confondus à produire sur les FFRS/ERSA relèvent du chef de zone et non des SSR et des maîtres de poste, car c'est un travail de supervision et de gestion.

Transfert de route rurale vers un autre bureau

Nous avons constaté en 2022 une augmentation des transferts des FFRS vers d'autres bureaux. Bien que ces transferts soient souvent nécessaires pour la santé-sécurité (manque d'espace), il y a aussi le fait que Postes Canada essaie de maximiser les itinéraires, ce qui occasionne aussi des transferts.

Malheureusement, ces transferts sont très difficilement contestables. Nous savons que ces transferts diminuent la charge de travail pour certains bureaux et en redonnent plus à d'autres. Nous, les membres employés ACMPA, sommes impactés par ces changements. Notre rôle en tant que syndicat est de protéger les employés en place en demandant à l'employeur de conserver les heures et le niveau de nos membres. Cependant, lorsque les postes deviendront vacants, Postes Canada aura le loisir de réévaluer la charge de travail de ces bureaux. Nous avons certaines inquiétudes sur ces situations pour l'avenir, je ne vous le cacherais pas.

Dans le même sujet, nous avons été avisés que l'employeur mettra en place à quelques endroits au Québec des « mégas bureaux FFRS » qui regrouperont uniquement des FFRS dans un secteur visé. Il y aura donc seulement un superviseur à cet endroit. C'est une vision que Postes Canada entend suivre pour les années à venir. Nul besoin de vous dire que nos bureaux seront sûrement impactés.

Manque d'effectifs

Je reviens brièvement sur le manque criant d'occasionnelles à nos bureaux, surtout dans la dernière année. La gestion essaie la plupart du temps de faire des concours, mais ce n'est pas facile de recruter. Nos bureaux sont parfois fermés temporairement par manque d'employés, ce qui nous irrite au plus haut point. Nous avons mis en branle le projet pilote qui n'est qu'à ses débuts. Espérons que le résultat sera positif pour l'étendre un peu partout.

Changements demandés pour la prochaine convention collective

Pour terminer, je dois absolument vous entretenir brièvement sur les négociations pour le renouvellement de notre convention collective qui se terminera le 31 décembre prochain. Nous entendons souvent des commentaires tels que : « *Ça pas de bon sens, ils devraient changer ça dans la convention!* » Bien, je dois vous dire que maintenant, c'est le moment d'agir. C'est à vous d'envoyer vos demandes de changements si vous désirez que les choses changent. Le comité des négociations apportera à la table les sujets les plus demandés.

Juste pour vous citer un exemple : la fameuse annexe AA de la grille salariale qui octroie un salaire moindre pour les employés embauchés après le 15 août 2016 devrait selon nous être abolie. Ce serait un grand pas dans la bonne voie pour recruter des nouveaux employés et faire preuve d'équité salariale.

Il faut garder en tête également que des négociations, c'est du « donnant-donnant », mais le comité fait toujours le maximum pour protéger nos acquis.

Sur ce, je vous souhaite un bon été et profitez de vos vacances !

Steeven

À une assemblée générale annuelle des membres de l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints, Section du Québec qui s'est tenue à 11 h 20, le 30 avril 2023 au Palace Royal à Québec.

Les membres de l'exécutif présents sont : la vice-présidente : Chantal Coulombe, la directrice : Angèle Sénéchal, la secrétaire : Odette Desgagnés, et ce, sous la présidence de Steeven Roy.

Plus de 90 membres assistaient à l'assemblée générale.

AGENDA DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE :

- Recueillement - minute de silence à la mémoire de... ;
- Compte-rendu du procès-verbal assemblée générale annuelle avril 2022;
- Rapport du président ;
- Rapport de la présidente nationale ;
- Rapport du comité des finances ;
- Forum

APPEL À L'ORDRE

Le président d'élection, Doris Pomerleau, nomme les déléguées :

Chantal Laporte	Isabelle Côté
Sylvie Maheux	Julie Béland
Chantal Fontaine	Chantal Sénéchal
Anick Veillette	

ainsi que les substituts:

Carine Dufour	Émilie Thompson
Johanne Poitras	Joan Desruisseaux
Doris St-Pierre	Nancy Jalbert
Carole Gosselin	

Le président donne le résultat concernant les officiers :

Il y aura des élections au poste de secrétaire-trésorière, les candidates sont :

Caroline Coutillard	Angèle Sénéchal
---------------------	-----------------

Il y aura des élections aux postes de directrice, les candidates sont :

Chantal Corriveau	Caroline Coutillard
Katia Duchesne	Linda Grimard

Étant donné qu'il n'y a pas d'opposition pour les postes de président et de vice-présidente, Chantal Coulombe, vice-présidente, et Steeven Roy, président, sont réélus par acclamation.

Le président d'élection, Doris Pomerleau, donne les résultats des élections pour les postes de secrétaire-trésorière et de directrices. Sont élues :

Angèle Sénéchal secrétaire-trésorière
Chantal Corriveau, directrice
Caroline Coutillard, directrice

R. : 23.790 PROPOSÉ PAR : Louise Pelletier

SECONDÉ PAR : Jessyca Bolduc

Il est résolu que les bulletins de vote pour les délégués au quadriennal 30 avril 2023 soient détruits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- R. : 23.791 PROPOSÉ PAR : Monique Robert
SECONDE PAR : Ursula T. Ruf
Il est résolu que les bulletins de vote pour les officiers au quadriennal 30 avril 2023 soient détruits.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- R. : 23.792 PROPOSÉ PAR : Monique Robert
SECONDE PAR : Anne Robert
Il est résolu que les minutes de l'assemblée générale du 24 avril 2022 soient acceptées.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président, Steeven Roy, lit son rapport.

Le vice-président francophone national, Daniel Maheux, lit le rapport de la présidente nationale, Mme Brenda McAuley.

- R. : 23.793 PROPOSÉ PAR : Hélène Lapierre
SECONDE PAR : Émilie Thompson
Il est résolu que le rapport soumis par le président soit accepté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- R. : 23.794 PROPOSÉ PAR : Claudine Rochon
SECONDE PAR : Lucie Gosselin
Il est résolu que le budget pour l'année 2024 soit accepté.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- R. : 23.795 PROPOSÉ PAR : Manon Simard
SECONDE PAR : Manon Letarte
Il est résolu que le rapport financier de la Section du Québec pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 soit accepté après lecture faite.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- R. : 23.796 PROPOSÉ PAR : Hélène Lapierre
SECONDE PAR : Linda Grimard
Il est résolu que les honoraires de l'exécutif soient de 450,00 \$ pour la présidente, la vice-présidente et la secrétaire-trésorière et de 400,00 \$ pour les directrices au congrès 2023. Une augmentation de 2 % par année sera appliquée lors de l'assemblée générale des membres de l'ACMPA Section du Québec.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
- R. : 23.797 PROPOSÉ PAR : Sébastien Poulin
SECONDE PAR : Chantal Sénéchal
Il est résolu que l'assemblée générale soit levée à 12 h 20.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

STEEVEN ROY
PRÉSIDENT

ANGÈLE SÉNÉCHAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

LE : _____

LE : 3 MAI 2023

Chers membres de l'ACMPA,

Je tiens à vous remercier pour toutes les années passées ensemble.

Au moment d'écrire ces quelques mots, trop de souvenirs se bousculent dans ma tête et je ne sais pas par où commencer après toutes ces années.

C'est avec beaucoup d'émotions que je vous quitte pour la retraite. Mes 21 années de syndicalisme à l'ACMPA ont été formidables, riches en expériences et en rencontres. Cela m'a fait évoluer, tant sur le plan professionnel que personnel.

En 2002, je fus invitée à passer une entrevue pour le poste de directrice et cela m'a projetée dans un tourbillon d'événements de toutes sortes : les tournées d'automne, les congrès annuels, les élections triennales, les nombreux mandats réitérés où vous m'avez reconduite dans mon poste de directrice et dans celui de secrétaire. Pour la confiance reçue, pour votre soutien constant et pour votre présence assidue, je vous dis : « Un gros merci ! »

Je garde un souvenir inoubliable de vous tous en pensant à l'ACMPA et au dernier congrès en tant que secrétaire-trésorière avec la formidable équipe de Steeven, Chantal et Angèle.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente continuation et j'espère vous revoir.

Vous appartenez à votre syndicat et votre syndicat vous appartient.

Le début d'un renouveau et beaucoup de belles surprises vers les nouvelles saisons de l'inconnue.

Amitiés, Odette

Nous tenons à remercier les membres présentes au dernier congrès pour nous avoir accordé leur confiance afin de renouveler notre mandat dans nos postes respectifs.

Nous sommes très heureux de vous représenter pour les 4 prochaines années !

Chantal et Steeven

Vous rencontrez lors du congrès fut un réel bonheur. Merci de votre confiance témoignée! Il me fait un énorme plaisir d'être votre secrétaire-trésorière pour les 4 prochaines années!

Angèle

Bonjour, je me présente, Chantal Corriveau et je suis nouvellement directrice de l'ACMPA. J'ai 56 ans et je suis à l'emploi de Postes Canada depuis bientôt 29 ans. Je suis Maître de poste à Wotton en Estrie depuis 5 ans.

Je suis la maman de 3 enfants et grand-maman de 5 petits-enfants.

Je suis une personne qui aime prendre soin des autres.

J'aime apprendre et partager mes connaissances.

J'ai hâte de relever ce nouveau défi!

Soyez assurés de ma confidentialité.

Merci, Chantal Corriveau

Chers collègues, merci pour votre confiance. Je me présente à ceux qui ne me connaissent pas encore. Je suis Caroline COUTILLARD. Mon parcours à Postes Canada a débuté il y a 16 ans. J'ai été maître de poste d'un bureau groupe pour commencer. Ensuite, je suis passée dans un bureau niveau 4 et je suis maintenant maître de poste de Rawdon niveau 6A depuis 6 ans. Je suis fière d'avoir atteint mon objectif en y investissant beaucoup de temps et de patience et en croyant dur comme fer que j'allais arriver à mes fins.

En 2018, j'ai eu la chance de faire la formation « Juste pour vous ». Elle a été très enrichissante et elle a accru mon intérêt syndical. J'ai également eu le privilège d'être déléguée au dernier congrès à Saskatoon.

Lors de cet événement, j'ai pris conscience que la chaise que j'occupais avait un impact majeur pour les 150 membres que je représentais et je me suis sentie largement investie d'une mission.

J'ai déjà été vice-présidente et secrétaire de ma compagnie de construction pendant une dizaine d'années avec mon mari.

L'épanouissement de nos familles et de nos collectivités repose sur l'obtention de bonnes conditions de travail. Je m'engage à apprendre et à travailler fort pour acquérir des connaissances supplémentaires afin de vous renseigner et de vous accompagner vers des pistes gagnantes pour tous.

Je vous garantis respect et confidentialité.

Il me fera plaisir de vous servir et de vous représenter courageusement.

Caroline Coutillard



Voici vos déléguées élues pour vous représenter au congrès quadriennal national à Vancouver en octobre prochain!



Voici les gagnantes des prix de présences tirés lors du congrès :

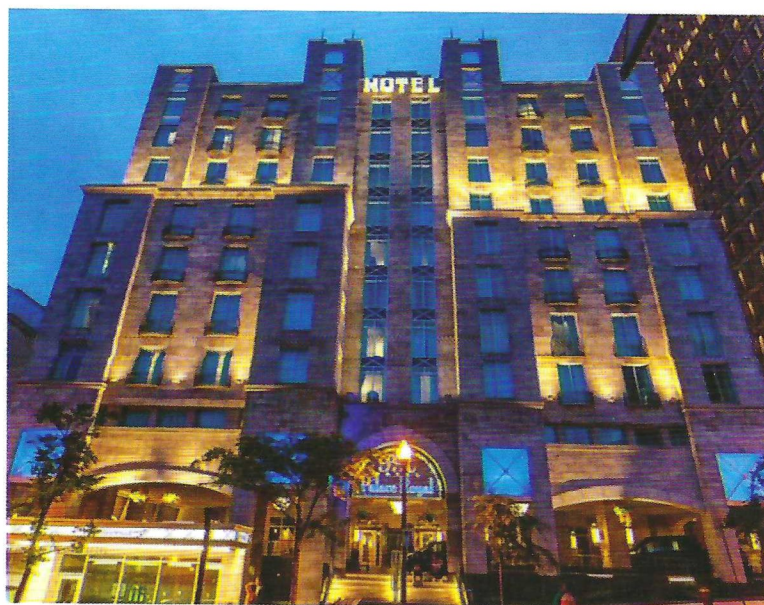
Martine Deschênes d'un sac réfrigérant pour 6 bouteilles de vin, Hélène Lapierre d'un sac noir Bugatti, Martine Fiset d'un poêlon en fonte, Nancy Trudel d'un sac de randonnée avec accessoires de la Section de l'Ontario et Sébastien Poulin gagnant d'un sac de voyage Bugatti.

Carole Noël, Carole Montambault, Claudine Rochon, Anne Robert, Marie Pelletier, Lucie Gosselin, Luce Vachon, Christine Beaulieu, Brigitte Morin et France Beaudet ont toutes reçu un chèque cadeau de 100.00\$.

Chantal Tremblay a gagné le séjour à l'Hôtel Royal Palace!



Merci de votre présence et votre participation au 89^e congrès de la Section du Québec!



NORMALITÉ VS EXCEPTION

Nous avons reçu dernièrement un mémo qui abordait ce sujet. Nous vous en reparlons ici car nous constatons souvent ces situations évitables dans les habitudes de travail.

La normalité est ce qui est conforme à ce dont on a l'habitude, ce qui ne surprend, ne dérange, ni n'attire la curiosité car ce moyen (norme) est considéré de ce fait comme une règle à suivre.

L'exception est ce qui est en dehors de la norme, du commun.

Exemple :

Si votre enfant laisse trainer sa vaisselle souillée dans le salon tous les jours et que chaque fois, vous la ramassez à sa place, vous créez de la « normalité ».

Donc, si une journée, vous lui demandez de ramasser sa vaisselle, ne soyez pas surprise si la réponse est que ce n'est pas à lui de le faire.

Effectivement, dans son esprit, il est rendu tout à fait normal pour lui que vous ramassiez la vaisselle derrière lui. Malheureusement, c'est vous qui avez créé cette normalité, pas lui!

Exemple :

Le client n'a jamais ses clés de case postale. Pour lui rendre service une première fois, vous lui donnez son courrier. La semaine d'après, la situation se reproduit et oups!! sans vous rendre compte... il a de moins en moins souvent ses clés et vous vous retrouvez à lui donner son courrier régulièrement.

Une remplaçante travaille aujourd'hui. Le même client s'attend à ne pas avoir besoin de ses clés puisque c'est la « normalité », alors lorsque celle-ci lui dit qu'il doit utiliser ses clés pour avoir accès à son courrier, il devient désagréable et agressif, voire même violent.

L'exemple des cases a été utilisé car nous constatons souvent cette situation.

Nous vous recommandons de créer de la normalité dans les bonnes procédures et les bonnes pratiques. Respectez chaque procédure le plus souvent possible. Il va de soi que votre jugement est nécessaire et qu'il se peut que vous fassiez une exception ou que vous preniez la décision de rendre service. Mais dites-vous qu'une exception ne crée pas de normalité. Et l'exception peut être nommée et verbalisée afin d'éduquer votre client pour une prochaine fois! Même si vous êtes seule dans votre bureau, vous vous faites remplacer par moment !!



QUATRE BONNES RAISONS DE REMPLIR LE SONDAGE SUR L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉES DE 2023

- * 5 minutes pour remplir le sondage envoyé par l'employeur pour changer les choses
- * Vous avez le pouvoir de la parole
- * C'est votre façon d'être écoutée
- * Ne sous-estimez pas cette opportunité de parler de vos préoccupations car elles seront entendues

Résultat du sondage 2022, en faites-vous partie?

Taux de réponse : 52 %

Plus de 56 000 commentaires reçus

Indice d'engagement de 71 %

Trois employées sur quatre sont fières de travailler à Postes Canada et motivées à dépasser les attentes.

RENCONTRE VIRTUELLE D'AUTOMNE

Dans un prochain communiqué, vous recevrez toute l'information de la rencontre. En tant que membre de l'association, vous avez à cœur d'avoir du soutien de la part de vos officiers élus et de toute la structure de l'ACMPA lorsque vous avez un problème ou des préoccupations. Vous appartenez à votre syndicat et votre syndicat vous appartient.

Vous voulez être informées?

Dans ce cas, nous avons besoin de la présence de chacune et nous espérons que vous serez des nôtres.



ACMPA		Maître de poste	Temps partiel	Avec emploi continu	Sans emploi continu
V A C A N C E S A N N U E L L E S	Contingent au LSE	✓	✓	✓	NON, déjà payé sur salaire
	Calendrier à signer, selon la directive	✓	✓	✓	2 semaines à la fin de tous (à titre informatif)
	Infos supp	Prendre le temps de lire la directive et la rendre accessible au personnel ACMPA du bureau			
	Demande de congé 22-053-027	Postée au CZL	Remise au maître de poste		
	Signature du calendrier EN BLOC	Calendrier des vacances annuelles signé en bloc, mais s'il reste un solde de vacances non utilisé, pourrait être en DEMI-journée ou en JOURNÉE			
	Comble délai de carence PAICD	Sera utilisé si les congés sans-report et persos sont utilisés			
	Code/période	Code 9060 - période : 1er avril au 31 mars			

ACMPA		Maître de poste	Temps partiel	Avec emploi continu	Sans emploi continu
C O N G É P E R S O N N E L	Contingent au LSE	✓	✓	✓	✓
	Quantité	7 jours	7 jours	Ajuster au prorata	3 jours
	Infos supp	5 jours peuvent être reportés à l'année suivante ou votre solde payé		Voir solde LSE	+ 2 jours non payés
	Demande de congé 22-053-027	Postée au CZL	Remise au maître de poste		
	À l'heure	Peut être cédulé à l'heure		Si prévu à l'horaire et le CZL peut faire des vérifications	
	Comble délai de carence PAICD	Seront utilisés après les congé sans-report			
	Code/période	Code: planifié 9900, non-planifié 9901 - période : 1er juillet au 30 juin			

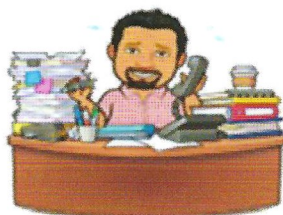
Code/période		Maître de poste	Temps partiel	Avec emploi continu	Sans emploi continu
C O N G É S A N S - R E P O R T	ACMPA				
	Contingent au LSE	✓	✓	✓	NON APPLICABLE
	Quantité	6 jours, devraient être utilisés avant les persos		Ajuster au prorata, voir LSE	
	Infos supp	Non reportable et non payable si non utilisé			
	Demande de congé 22-053-027	Postée au CZL	Remise au maître de poste		
	À la journée	✓	✓	Si la journée est à l'horaire et le CZL peut vérifier	
	Comble délai de carence PAICD	À utiliser en premier			
Code/période	Code 9051 - période : 1er juillet au 30 juin; si prévu en 5 jours consécutifs, un billet médical peut être demandé				

CONGÉ MÉDICAL uniquement pour **SANS EMPLOI CONTINU**: Selon le Code canadien du travail, après le délai de carence de 30 jours à l'emploi, vous cumulez 1 jour par 30 jours d'emploi, max 10 par an, reportable, non payable, à la journée et le CZL peut vérifier si vous étiez prévu à l'horaire, période : 1er juillet au 30 juin (Code 9052)

Les congés sans-report pourraient cesser d'être accordés par Postes Canada selon l'interprétation du CCT, mais pas pour une année en cours. Planifiez vos remplacements idéalement 3 semaines à l'avance ou sinon le plus tôt possible.

Voici votre équipe de représentants syndicaux.
Veuillez bien prendre en note les coordonnées de votre équipe et n'hésitez pas à nous contacter.

Président
Steeven Roy
117, Pouliot
St-Henri-de-Lévis QC. G0R 3E0
Tél. 418-700-3600
s.roy.acmpaquebec@gmail.com



Vice-présidente
Chantal Coulombe
1331, Principale
St-Côme, QC. J0K 2B0
Tél.: 450-883-3137
ccoulombe.acmpa@gmail.com



Secrétaire-trésorière
Angèle Sénéchal
59, rang Sainte-Marie
Les Éboulements, Québec
G0A 2M0
Tél. 418-635-2676
asenechal.acmpa@gmail.com



Directrice
Chantal Corriveau
1623, Rue Giguère
St-Adrien, QC J0A 1C0
Tél: 819-828-3641
ccorriveau.acmpa@gmail.com



Directrice
Caroline Coutillard
3391, ch de l'Eglise
Chertsey, QC J0K 1S0
Tél: 819-216-0175
ccoutillard.acmpa@gmail.com



AVIS

Si vous déménagez, veuillez nous envoyer vos nouvelles coordonnées par courriel à :

s.roy.acmpaquebec@gmail.com

ou

asenechal.acmpa@gmail.com

Pour tout commentaire, suggestion ou correspondance, écrire à la secrétaire-trésorière, ACMPA Section Québec.

www.acmpaquebec.com

Le site web est là pour vos recherches :

des nouvelles d'actualité;
de formulaires;
du programme PAICD;
de la convention collective;
d'un journal l'ACcoMPAgnateur.

Avis aux membres associés (retraités)

Maintenant à la retraite, restez en contact avec nous, votre syndicat. Suivez le processus pour devenir membres associés.

C'est le temps de renouveler votre cotisation 2023 pour demeurer un membre associé de l'A.C.M.P.A.

Faites parvenir un chèque au montant de \$10.00 à l'ordre de l'A.C.M.P.A., à l'adresse de la secrétaire-trésorière.

Parution du journal

Veuillez prendre note qu'il n'y a pas de date fixée pour la prochaine parution de votre journal.

L'ACcoMPAgnateur est publié trois fois par année par l'ACMPA Section du Québec.

**** Le contenu des textes ont été produit par vos officiers ****